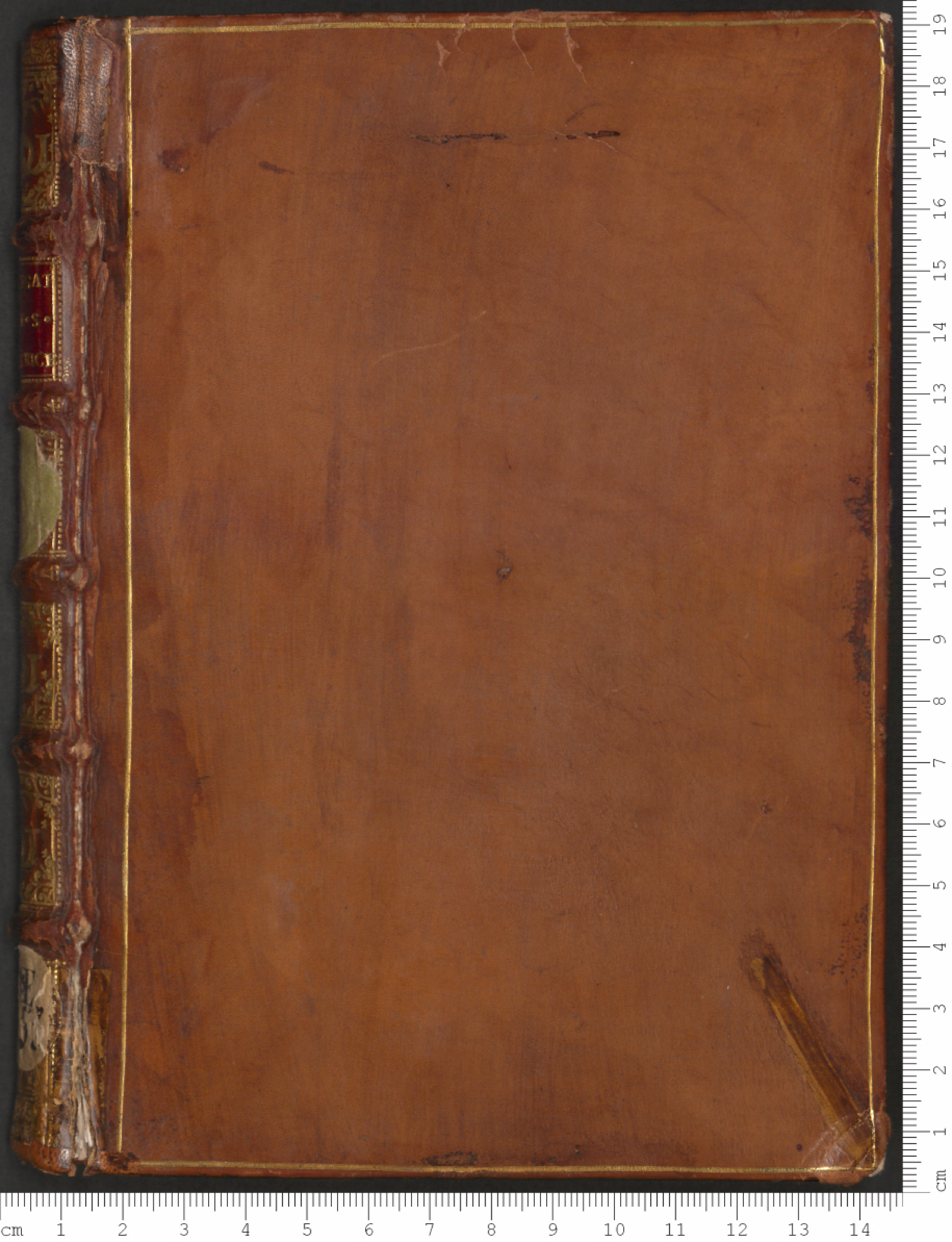
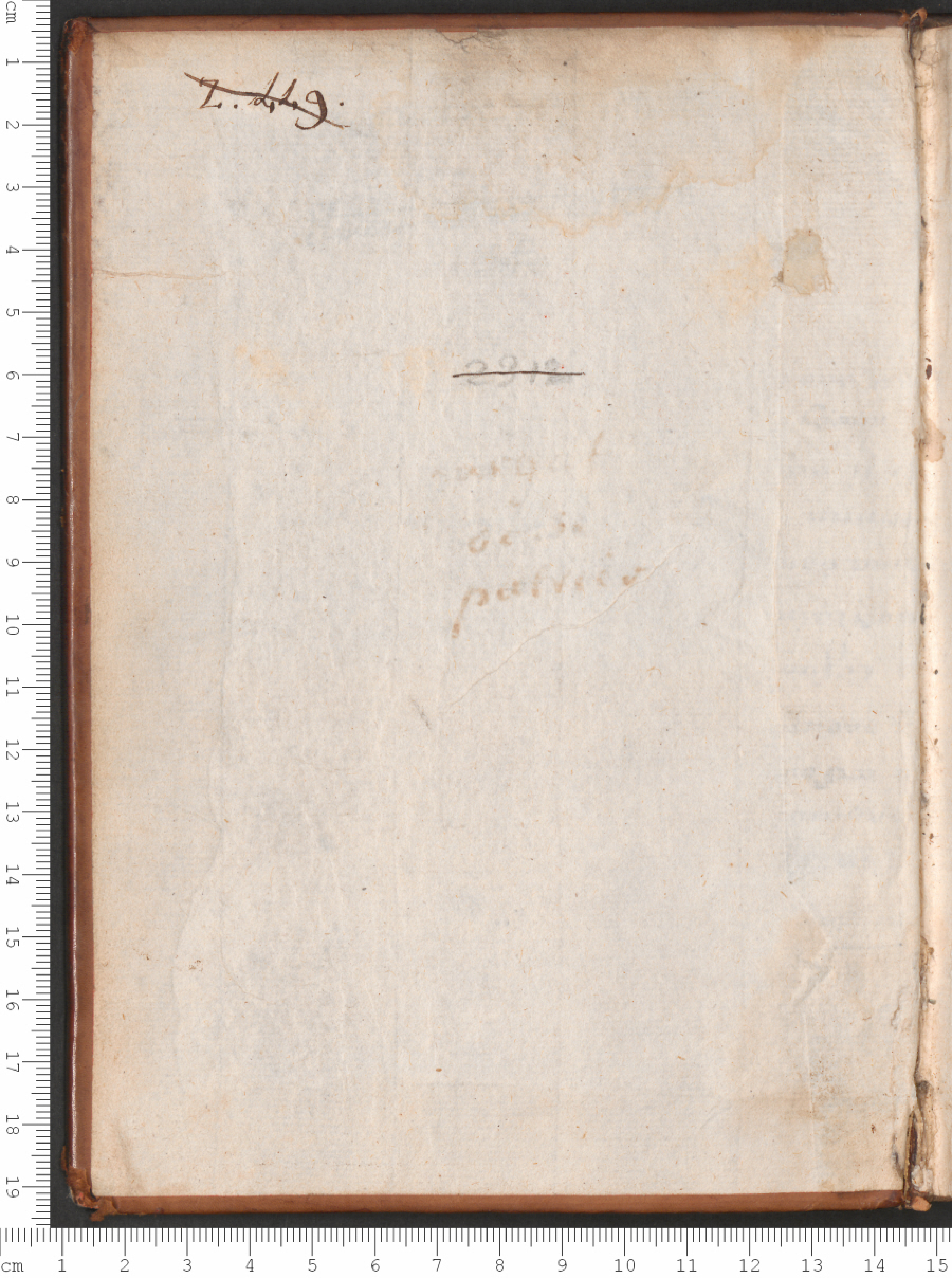
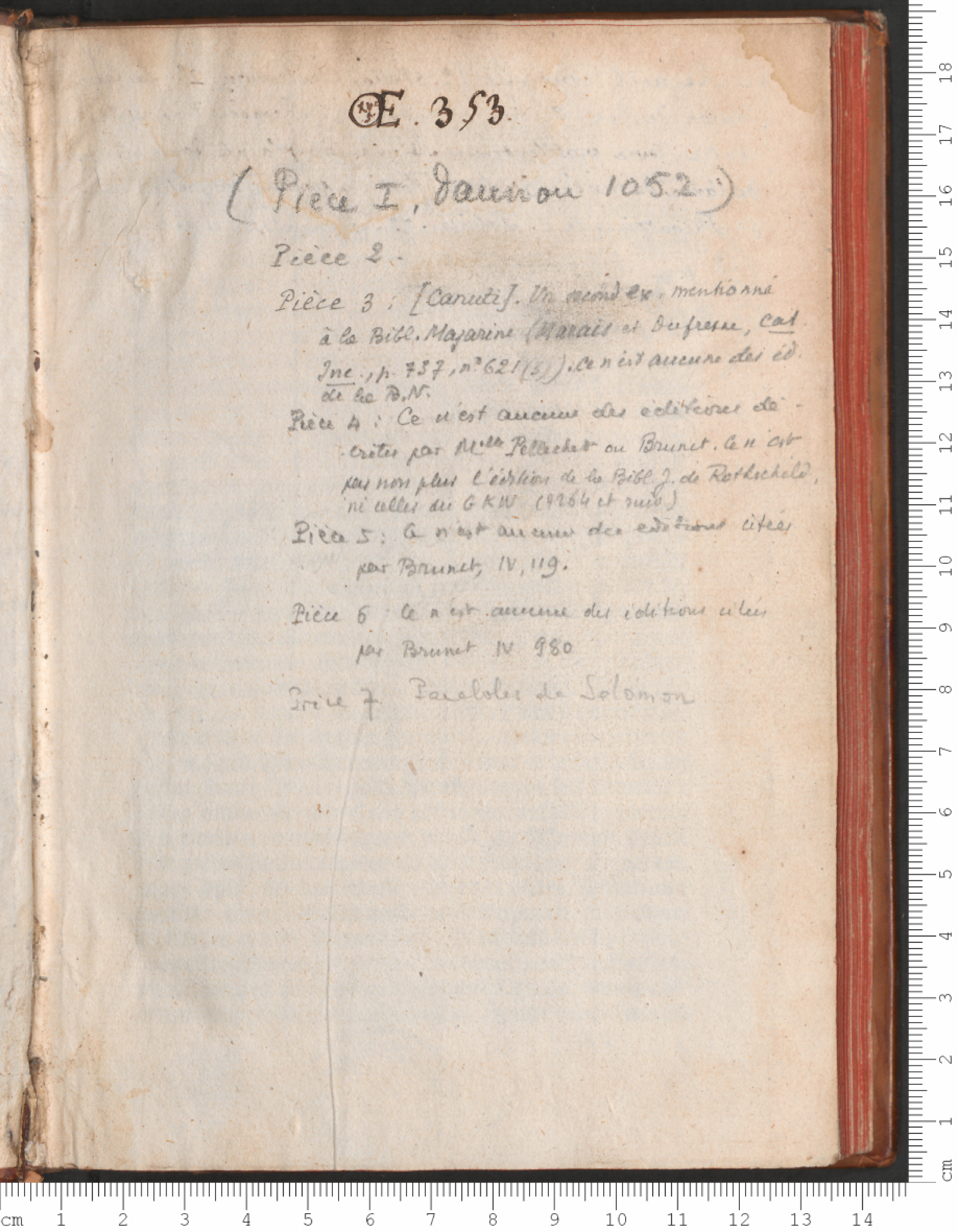

PVRGAT
DE·S·
PATRIC






2312



(Pièce I, Darrion 1052)

Pièce 2.

Pièce 3 : [Canuti]. Un second ex. mentionné à la Bibl. Mazarine (Marais et Dufresne, Cat. Inc., p. 737, n° 621 (3)). Ce n'est aucune des éd. de la B.N.

Pièce 4 : Ce n'est aucune des éditions décrites par Mlle Pellechet ou Brunet. Ce n'est pas non plus l'édition de la Bibl. J. de Rothschild, ni celles du GKW (9264 et suiv.)

Pièce 5 : Ce n'est aucune des éditions citées par Brunet, IV, 119.

Pièce 6 : Ce n'est aucune des éditions citées par Brunet IV 980

Pièce 7 Paraboles de Salomon

Ce Recueil contient 1°. stella Clericorum 2°. La Confession de frere Olivier Maillard. 3°. Remede très utile contre fievre pestilentieuse. 4°. La Complainte douloureuse de l'ame damnée. 5°. Lettre [fort singuliere] du prêtre Jean. 6° Purgatoire de St. Patrice. 7°. Les paraboles de Salomon.

¶ Remede tresutile contre fieure pestilencieuse. et autre maniere de epidimie approuue par plusieurs docteurs en medicine.

A Lonneur z a la louenge de la tressainte et in diuisee trinite. de la glorieuse et tressacree marie mere de dieu. et aussi de toute la court celestielle. Pour la cōseruaciō de ceulx qui ont sancte et reformaciō des malades. ie veul soubz la correction de mes anciens maistres et docteurs aucunes choses traieter et desclairer a la chose publique profitable. et contre la pestilence qui souuēt les corps humains inuade et cōtrairie Les quelles choses ie traicteray par ordre selon ma petite puissance en la maniere qui ensuit. ¶ Premierement.

¶ Des signes prenosticables de pestilence. C.i.

¶ Les signes par lesquelz on peult prenostiquer parler et cōgnoistre de la maladie pestilencieuse. ¶ Sont pour ce present euure assignes sept tantseulement.

¶ Le premier signe est quāt en vng mesmes iour tēps deste le vent se change et mue par plusieurs fois tout ainsi que se au matin il appert pluuieulx et apres obscur et nubileux. et finablemēt plain de vent. La quelle chose principalement procede du vent meridional. cest a dire de midy.

¶ Le second signe est quant souuentesfois au temps deste les iours se aparoissent et se monstrent totalement obscurs. ¶ Tout en telle maniere que se plouuoir il deust et non obstāt il ne pleut point. La quelle disposiciou est a craindre. et signe de grāt pestilēce quāt le tēps demeure longuemēt en tel estat

¶ Le tiers signe est quant nous voions sus la terre au tēps deste abōdāce de mouches. Et ce signes denote infectiō de lair

¶ Le quart signe est quant les estoilles apparoissent au regart humain choir et partir de leurs lieux. ¶ Et ce signe de rechief denote lair estreinfait et cherge de moult de vapeurs venimeuses.

A. Caillaut

Le quint signe est quant le regard humain iuge et luy est ad/
uis que les cõmetes volent. Et ainsi que le philosophe declare
en metheores. Lapparition dune cõmete souuẽt porte signes
merueilleux car par les experiẽces souuentesfois veues telle
apparition deno[illegible]e mort tresfurieuse. Rauisemens z depreda
tions de cites. dangier et grant peril de mer. obfuscacion de so
leil. mutation de royaulmes. torment et affliction au peuple p
peste et par famine.

Le sixiesme signe est quãt il est abũdãce de fouldres et de ton/
nerres. Et principalemẽt quant il viennent et procedent de la
partie meridionale.

¶ Le septiesme signe est quant plusieurs ventosites sourdẽt
et procedent des parties meridionales. car ilz sont venimenses
et immundes. et engendrent puanteur tresdangereuse de la ql
le peult sortir vne pestilence a corps humain cõtagieuse
et doubtable. la quelle nuyst et gresuea la creature en telle
maniere que nul medicin ny peult remedier. forsseulement la
pitie et misericorde du dieu toutpuissant.

¶ Des causes dicelle pestilence. zc. C. ii.

LEs causes de pestilence sont diuisees en trois. Car au/
cunesfois elle procede et vient de la racine dembas
¶ Aucunesfois de la racine denhault ¶ Et aucunesfois de
tous les deux ensemble. Pestilence peult estre causee de la ra/
cine dẽbas. coment nous pouon voir quant nous auõs au pres
de nostre chãbre latrines ou autres choses particulieres. par
quoy lair peult estre corrumpu et infaict ¶ Et telle pestilence
est dicte pticuliere z peult eschoir z aduenir de iour en iour z di
celle vient et procede vne fieure pestilencieuse de la quelle plu
sieurs medicins sont souuent deceupz non congnoissans telle
fieure estre pestilencieuse. Aucunesfois aussi vient et procede
telle pestilence par la corrupciõ des charongnes mortes et cor/
ruption de estangs. La quelle souuent aduient aux lieux cor/
rumpuz ¶ Et ceste est aucunesfois vniuerselle et aucunasfois
particuliere. De la racine denhault aduient souuent ceste pe/
stilence par la vertu des corps celestez. des quelz est corrumpu
lesperit vital en la creature humaine. Et de cela parle auicen
ne en son quart liure. disant que de la forme du ciel et par lin
fluence des corps celestez sont souuent et de ligier les corps de

bas corrumpuz et infaictz. Car limpression celestielle corrũpt
lair. Et par telle corruption est en lõme corrumpu lesperit de
vie. ¶ De la racine superiore et inferiore. cestadire tant p
linfluẽce des corps denhault que dembas est aucunesfois cau
see pestilence quant par limpression celeste lair est corrumpu
en telle maniere que par putrefaction des charongnes est en
lõme maladie causee. Et aucunesfois telle maladie est fieure
et aucunesfois et en plusieurs est apostume. Car lair aspire et
atrait. est souuent venimeulx et corrumpu qui gresue et fort
blesse. le cueur. par quoy nature est en plusieurs manieres de/
bilite et gresuee. de laquelle lesion ne se peuent les medecins
apparceuoir. Car souuent apparent bõnes vrines et bõnes di/
gestions au pacient. que non obstant ce il tent a la mort. ¶ Et
pourtant plusieurs medicins considerans z ayans regard seu
lement a lurine de leurs pacients superficiellement en parlãt
et sont deceupz. Pour quoy il est de necessite que le paciẽt de
telle maladie touche pouruoye de medicin seur bon et souffi/
sant en telles choses expert. Et par ainsi apert des causes de
pestilence.

¶ Jouxte les choses cy dessus declaree on peult mouuoir et
demander deux questions. donc la premiere est telle. ¶ On de
mande premieremẽt pour quoy de la dessusdicte maladie lũg
meurt et laultre non. Et en vne mesme ville / en vne maison
les vngs mourront / et en laultre maison non. La seconde que
stion est telle cestassauoir si telles maladies pestilẽcieuses sõt
contagieuses. A la premiere question ie dis que cela peult ad/
uenir pour deux raisons. ¶ La pmiere est de la ptie de laction
des corps celestes les quelz regardẽt plus vng lieu que lautre
ou lautre q̃ lũg. La secõde raison et cause vient de la partie du
pacient. car cõment ainsi soit que tous humains ne soiẽt pas
equalemẽt cõplexiõnes. lung peult estre cappable dune mala
die donc lautre ne lest pas. Et est a noter que ceulx qui plus
sõt disposes a telle maladie sont les corps chaulx q̃ ont cõduiz
larges z porrosites ouuers rẽplis de plusieurs humeurs. z les
corps des quelz grant resolutiõ est faicte. cõmẽt sont les hom
mes q̃ mal vsentz trop frequãtẽt leuure de nature. ceulx q̃ vsẽt
de bains / celux q̃ p grãt labour ou p ire vehemẽte se eschaffẽt
tous telz manieres de gẽs ont les corps pl' q̃ les autres a telle

pestilencieuse maladie disposes. ¶ A la seconde question ie respondz et dy que telle pestilencieuse maladie est cōtagieuse car des corps infaitz yssent humeurs et defluēt fumees venimeuses corrumpans et causans infections de lair. Et pour tant il est necessite de fuir ceulx qui de celle maladie sont a tains. Et en temps pestilencieulx fuir grans cōpaignes de peuple. Car en grant multitude en peult auoir vng infait par le quel plusieurs autres seront corrumpus. ¶ Et pour ceste raison les saiges et expers medicins en visitant les passiens et maledes se tiennent loing diceulx en tenant leur face vers la porte ou aucune fenestre de la maison. et ainsi doiuent faire les seruiteurs et gardes des malades. ¶ Et est a noter que chose bonne et tresutile pour la sancte du malade est par aucuns iours charger de chambre. et souuent auoir les fenestres de sa chambre ouuertes vers la bise ou vers orient. et tenir les fenestres deuers midy closes, car le vent meridional en soy a deux causes de putrefaction. ¶ La premiere est que il debilite les corps tant sains que malades. ¶ La seconde est que ainsi quil est escript au tiers de amphorismes. Le vent austral enfle et engrossi gresue loupe et blesse le cueur. car il euure les conduitz et porrosites de lōme et entre et penetre iusqs au cueur Pour quoy est bon a lōme sain en temps de pestilence quant le vent meridional vente soy tenir en la maison tout le iour Et qui par necessite seroit contraint de aler hors ne parte iusques a ce que le soleil soit hault et desus nous luysant.

¶ Des remedes contre. la dicte pestilence. ¶ C. iii.

Apres ce que nous auons veu des causes de pestilence il lescouuient a present dire et desclarer aucuns remedes et conseruations contre icelle.

¶ Pour la quelle chose est a noter selon et iouxte le dit du supernaturel et souuerain medicin disant et parlant par heremie que pour excellente et seure medicine lōme doit delaisser pechie fuir mal et faire bien. et en humilite ses peches confesser. car en tēps pestilencieulx confessiō et penitāce sont a estre preferes deuant toute autre medicine. ¶ Et pour remede z

conseruation du corps. La souueraine chose est fuir les lieux.
et les persõnes infaictes. mais pource que plusieurs sunt qui
ne peuent pas a leur prouffit ne cõuenablemẽt muer les lieux
de leur habitatiõ. Je leur cõseille en tant que possible leur se
ra de fuir toutes choses qui peuent produire putrefactions. z
cõsequentement soy abstenir de frequentation de femme prin
cipalement. aussi on se doit garder en temps pestilencieux du
vent qui deuers medy vient et procede. car il est de sa nature
cause de plusieurs infections et putrefactions dangereuses.
Et pour celle cause est il deuãt dit que les fenestres de la mai/
son de la partie dont celuy vent procede doiuent estre closes
iusques a heure de prime. et ouuertes de vers la partie de sep/
tentrion. Pourtant aussi auon nous dessusdict que toutes in
fectiõs sont a fuir et a euiter. cõment sont destables de chãps
de places. et dessus toutes choses de infection de charongnes
pourris. et de infection des eaux. laquelle est tresdangereuse.
Il aduient aucunesfois que on garde pour lusaige de la mai/
son les eaues trois ou quatre iours qui peust engendrer aux
corps de ceulx qui en vsent dangereuse infection.
Aucunesfois aussi en plusieurs maisons il ya vieulles dalles
goutieres ou conduitz soubz terre ou les eaux de lusage de la
maisõ seiournẽt et sarestẽt. z la causẽt telle infection q̃ les ha
bitans de celle maison meurent et ceulx de leur prochaine ha/
bitation demeurent sains et en bon point.
¶ Semblablemẽt on doit fuir en diligence le lieu ou len vent
les choulx ou les porees. car les choulx pourris et infaictz de
leur nature engendrẽt infection et odeur moult cõtraire.
Et tout ainsi que les odeurs aromatiques cõfortent et cõsolẽt
le cueur. ainsi p̲ cõtraire les odeurs ĩfaictz le greuẽt z debilitẽt
Pourtant il est cõuenable et necessaire pour obuier en telle in
fection quelle nentre en maison ne en chambre ou len repose
de tenir sa maison garnye de feu a clere flame. et des fumees
des herbes cy apres escriptes.
¶ Cest assauoir lauribacce. iunipi. vberi. organi. quon treuue
ches les apotiquaires. absinchi. ysopi. rute. z artimesie z ligni
aloes. le quel aloes mieulx vauldroit mais on nen peult pas
pour peu de pris recouurer

¶ Et soit telle fumee aspiree et traicte dedens le corps par la bouche et par les narines. car elle ratifie. afermist et cōforte le cueur et les entrailles dedans la personne.

Et pour icelle cause on doit semblablemēt fuir et euiter trop grande replection. car les corps fort respletz de mauuaises humeurs sont de legier corrūpus et infaictz. Pource dit auicenne au quart canon que ceulx qui trop grant replection appetent abregent leurs iours et le periode et fin de leur vie.

¶ Semblablement lomme doit euiter baing et estuues en grant compaine ¶ Car vng petit morseau ou vne mauuaise alaine peult tout le corps destruire et infaire. Et finablement toute multitude de peuple doit estre fuye. Car ainsi que deuant est dit vne seule alaine peult plusieurs infaire. Mais pourtāt quil est fort a plusieurs difficile de soy abstenir de cōmune frequentation de gens. ceulx qui faire ne le pourrōt prennent et vsent des medicines cy apres escriptes

¶ Premierement.

Quant la personne se leuera au matin mengeusse vng petit de rue lauee en eau necte auecques vng petit de sel et vne ou deux grosses noys bien netoye.

Et se il ne peult auoir lesdictes choses. prenne et vse dune tostee moille en vin aigre. et principalement en temps trouble z nebuleux. Et vault mieulx en temps de pestilence demourer en la maison que daller hors. car il nest pas chose saine de aller par my la ville

Doit aussi la maison arrosee de vin aigre. de roses et feulles de vigne. et principalement en este. Bonne chose est souuent lauer ses mains auecques eau et vin aigre. et apres odorer les mains. Semblablement est bōne chose tant en este cōme en yuer adorer choses aigres.

La quelle chose ie approuuee a montpelliet. car comme il fust ainsi que par cause de ma pourete ie ne peu euiter la cōmunite de gens ¶ Mais fus contraint daler de maison en maison pour curer et garir les passiens.

¶ Je auoie pour tout remede auecques moy vne esponge ou du pain moulle en vin aigre. La quelle chose ie tenoie au pres

de ma bouche et de mon nees. car toutes choses aigres emplissent les conduis et defendent les choses venimeuses de entrer dedans. et par ce moien ie euade la pestilēce. Non obstant que mes cōpaignons ne esperoient pas que vif en eschapelle Et tous ces remedes dessusdictes ie p moy mesmes esprouues

De la confortation du cueur et des principaulx membres. C. iiii.

Les confortemens du cueur sont. saffran. carnifer. plantain. auecques autres herbes qui ratiffient et consolident lesperit interiore. Et ces choses valent principalement en vulgaire cōmunite ou facilement aduient que lung est infait de laultre Et pourtant est il souuerainement necessaire a fuir laspiration des alaines. Et sachies que les yeulx par linfection de lair deuiennent de legier obscurs. se lōme ne porte dessus lui les choses dessusdictes.

Chose tres saine est lauer souuent le iour ses mains. sa bouche. sa face et ses yeulx deau rose auecques vin aigre. Et qui toutes lesdictes choses ne pourroit trouuer. prengne de laigre et par cella pourra plus seurement habiter et frequenter plusieurs cōpaignes. et si est tel remede laxatif tresutile pour le ventre. Et se naturelemēt telle laxation faire ne se peult soit fait artificielement par vng suppositoire. et a ce faire valent moult pillules pestilencielles quon trouuera vers les appotitaires. Soit aussi la maison tousiours entretenue de feu, car le feu grandemēt empeche limpression celeste et clarifie lair

Au regard des viandes ie di que en especial le triacle est fort vtile tant aux sains que aux malades pourtant il est bon de en vser deux fois le iour auecques vin cler ou auecques eau rose ou seruoise a la montrance de deux cuilliers. Et doit estre le triacle du tout au vessau destrempe.

Et apres que la personne aura sela prins il se doit abstiner de toutes aultres viandes iusques au midy affin que le triacle puisse dedēs le corps excercer ses operatiōs. Bōne chose aussi ē vne fois le iour vser et prendre bonnes viandes et boire vin pur, nō pas en trop grāt abūdance. car la saperhabūdance de viandes engendre de legier putrefaction de humeurs.

¶ Viandes calefactiues cest adire qui peuent causer chaleur sont a fuir. cõme poiure. et aulx. Et non obstant ce que le poiure purge le cerueau de fleume et le especiaulx membres de superflus humeurs visqueuses. non pour tant a locasion de la chaleur qui engendre putrefaction plus en luy plaist la mairtume que chaleur. odeur ou saueur.

¶ Les aulx semblablement non obstant ce que ilz purgent les fleumes et mettent hors les mauuaises humeurs et si esmeuuent lapetit et reboutent lair. nõ pour tant pource que ilz perturbent les yeulx et eschauffent la teste de celuy qui souuent en vse il ne semble pas sain ne plaisãt a vser.

¶ Et pour tant que pestilence par cause de chaleur est souuent augmẽtee. toutes viãdes de facile digestion sont les pl⁹ saines Et au matin est bon de prẽdre. viãdes boullies et deuers le vespre viãdes rosties. brouez z chaudeaulx si ne sont fort mistionnes de aigre sont peu prouffitables. Car en temps de pestilẽce les viandes aigres sont plus vtiles a corps humain que toutes autres medicines.

Semblablement tous fruitz sont nuisible si ne sont aigres: cõme cerises/malagrauata/ou au lieu de medicine vng petit de põmes ou de poires. car tous fruitz engẽdrẽt putrefaction. Les espices communemẽt proufitables en temps pestilentieulx sont cynamome. gingẽbre/ciminum/flores/muscatorum et safran. car de telles espices peult on faire saulse pour gens riches. Mais silz sont poures qui nayent pas puissance dauoir telles choses prẽnent pour leur saulse rue saulge/nuces gallicas auecq̃s persil la tout broye z destrempe de vin aigre ¶ Et silz sont de moien estat ou puissance ilz doiuẽt prẽdre safran z cyminum z mettre par my aigre. car telle saulse vault moult z prohibe z defẽd toute putrefaction. Et auecques ce soy tenir ioyeulx et sans melancolie est cause de sancte de corps / pour tant ne doit nul en tẽps de pestilẽce craindre la mort. Mais doit viure chascun en esperance de longue vie.

¶ De flebothomie.

Fleubothomye peult vne foys le moys estre faicte se la-
age ou autre chose ne le deffend cõme en pelerins ou en aucũs
debiles de nature ou malades de flu de ventre. Et soit fleubo
thomie faicte en la basilique destre ou en la senestre deuant q̃
la personne prengne refection corporelle de viande ⁊ apres lin
sision la personne doyt estre et soy tenir ioyeusement et boire
bon vin ou ceruoise sans faire exces et soy garder de dormir le
iour que la basilique est insisee. Et se aucun se sentoit iagre-
sue dapostume ou infect il doit fuir le dormir querant cõpai-
gne ioieuse ou en cheminant. car en dormãt la chaleur in trin
seque appelle et a traic a soy le venin au cueur et aulx autres
mẽbres principaulx. En telle maniere que a paine peult on ꝑ
herbes ou autres medicines restorer ne mettre en p̄mier estat
le corps de la personne. la quelle chose ne aduendroit pas se
nestoit par cause de dormir. ¶ Et qui vouldroit faire question
telle. cestassauoir se la personne est prinse de dormir naturel sil
doit dormir ou non. ¶ A celle question ie responds en brief q̃
se lõme apres la refection en temps pestilencieulx vouloit ou
appetoit dormir il le doit differer en cheminant par aucune es-
pace en aucun lieu plaisant cõme champs ou iardins. Et puis
apres pourra naturellement dormir par lespace de vne heure.
Et a ce propos dit auicenne que quant lõme veult en tel point
dormir. il doit boire aulcun bon vin ou autre breuaige. ¶ Car
lõme en dormãt peult attraire plusieurs mauuaises humeurs
les quelles sont repellees par le bon breuaige estant au corps
de la personne. ¶ Mais aulcun peult mouuer vng
doubte tel. ¶ Cestassauoir cõme la personne peult sentir
et apperceuoir quant il est touche ou ataint de pestilence.
¶ A la quelle question ie respons et dis que lõme infaict pour
celluy iour ne mengera que bien petit. Car il est replet de mau
uaises humeurs. Et bien tost apres quil a prins sa refection
il desire le dormir et soubz vne espece de froit sent chaleur ve
hemente. auecques ce la teste deult en la partie de deuant ¶
Lesquelles choses peuent estre reuoquees par soy mouuer ou
cheminer par aulcũe espace. Car cheuacher ou fort trauailler
par chemin ne peult lõme pour la pensanteur du corps. Mais
appecte en chascune heure dormir. car le venin intrinseque qui
est dedans le corps perturbe lesperit vital tellement que il ne

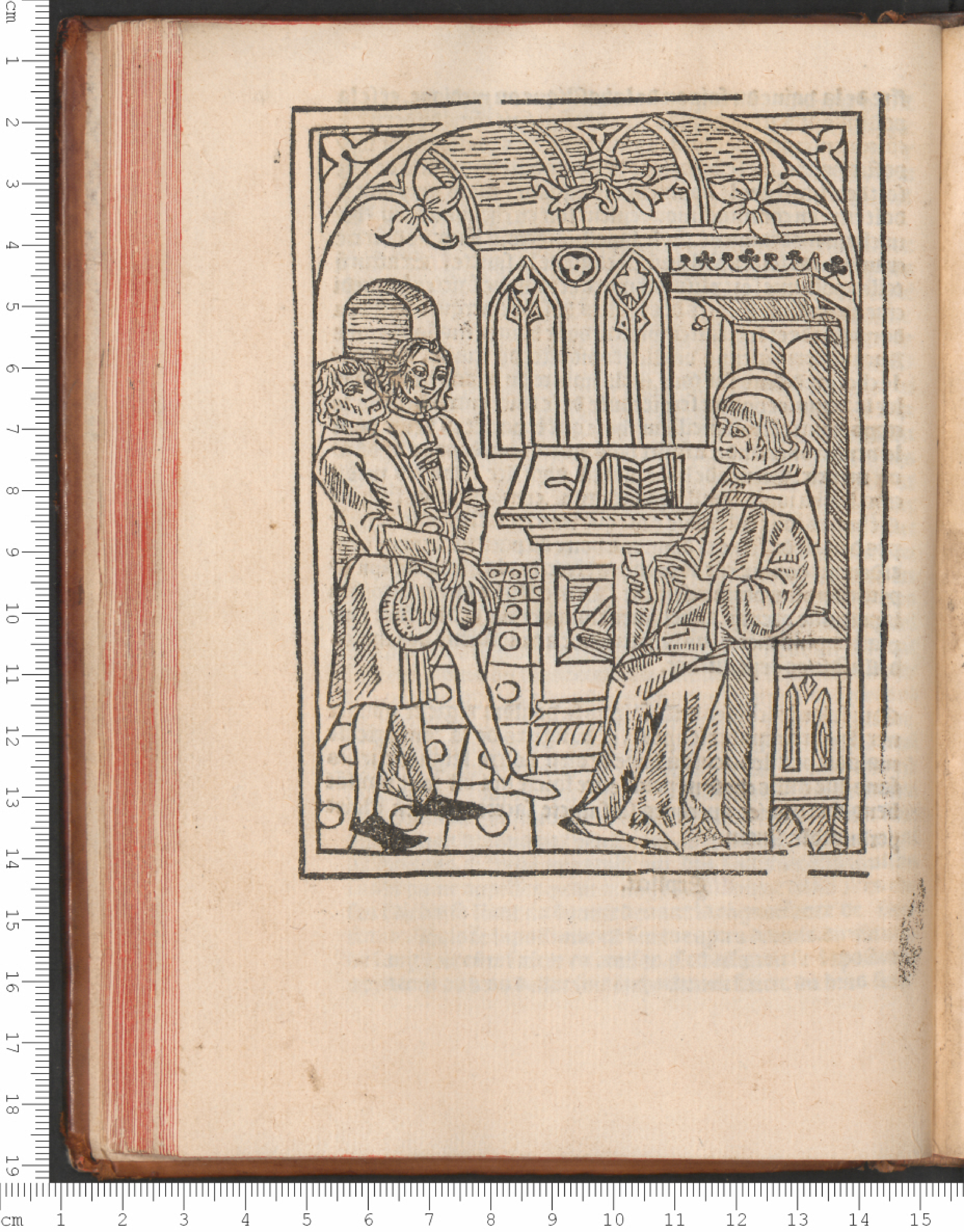
quiert que repoz. ¶ Et par les signes dessusdictes peult lomme apparceuoir quant il est infect de peste. Et qui croire ne le veuldra atende le passe de medy iour. Et il trouuera par experience que tantost sentira apostumes soubz les bras autour des oreilles ou aux parties dembas vers les espaulls au col ou au dessus des rains.

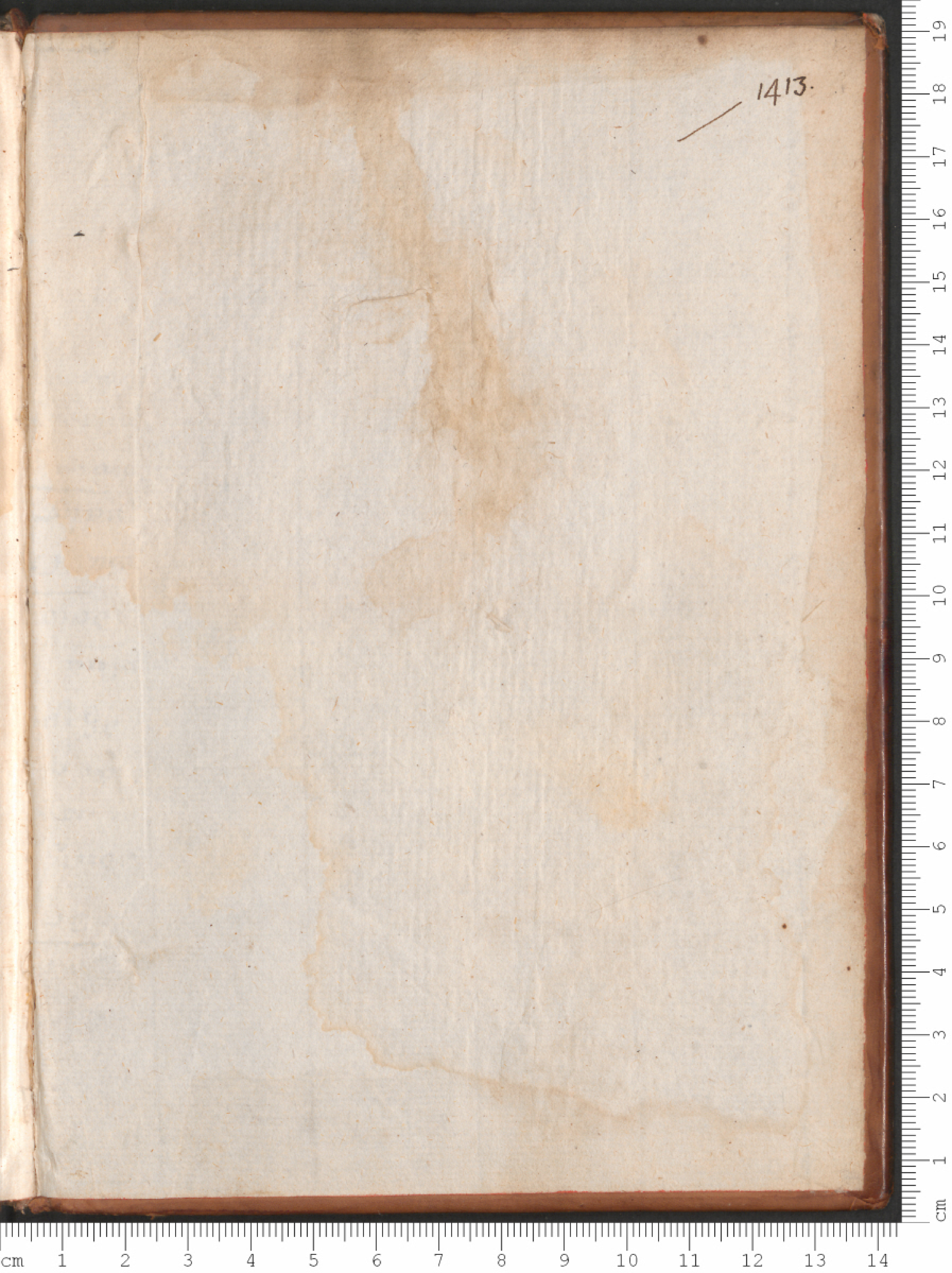
Cest doncques le souuerain remede en temps pestilencieux de fuir le dormir. Car quant lesperit repose le venin separt p les mēbres. lesquelles choses iay de moy mesmes toutes experimētes et esprouues. Et pour tant quant lōme se sent frappe de pestilence il doit icelluy iour faire euacuation et extraction de sanc en grande abodance. car la petite diminution de sanc esmeut z excite le venin. et qui ne vouldroit faire de plusieurs vaines incision on doit par vne faire grand euacuation pour la cause dessusdicte. Et lōme qui de sanc fait euacuatiō soit sain ou malade il doit fuir le dormir p les raisons dessus asignes Et si a aucune apostume il se doit faire inciser la vaine de la partie du corps ou elle tient et nō pas de loppolite partie pour cause apres assignee ¶ Pour tant se la postume tient soubz le destre bras soit faicte incision en la vaine du melieu du bras ou tient la maladie. et se e le tient au senestre soit en celle partie fait pareillement. ¶ Et se lapostume tient en bas vers les parties honteuses soit fait fleubothomie au pie dicellui coste vers le gros orteil. mais se la postme tient au col soit fait en la main du bras decellui couste iouxte le pouce z iouxte le petit doy. Mais se lapostume apparoist au pres des oreilles de cephanica en la ptie ou est le mal soit fait flebothomie de la vaine qui est entre le pouce et le doy daupres. affin que abūdance de venin ne corrūpu le cerueau ou de la vainde qui est iouxte le petit doy ou lortel. qui de plusieurs medicins est nommee basilica. Se la postume apparoist aux espaules soit fait diminucion de sang par ventouses. Et premieremēt de la vaine mediane. Et celle apparoist aux dos soit fait diminution sus la vaine appellee. pedica magna. Et soient toutes ces choses faictes se lōme na dormir deuant la cōgnoissance de lapostume. Mais se lapostume est sentue apres dormir. diminutiō de sang doit estre faicte en croisee. Cest assauoir se lapostume apparoist au bras destre soit flebothomie faicte du bras sene/

stre de la vaine du foie ou de la basilique ou mediane. et se la
postume apparoist au bras senestre soit fait cõme du dextre. ꝛ
cõsequentement de tous les aultres mẽbres tousiours en lop-
posite partie. Et se le patient est apres telle diminuciõ de sãg
soit debilite il peult dormir apres mỹ iour. mais amỹ iour il
doit estre en continuel mouuement soit en cheminant ou che-
uachant moderement. Et se lapostume croist lõme ne doit riẽ
craindre. car telle apostume est cause de la sancte. ¶ Et affin q̃
telle apostume soit plus tost mure et rompue faictes la medi
cine qui ensuit. Broies des feulles de seur auecques vng peu
de mostarde et soit fait emplastre pour bouter sus lapostume
Aucuns cyrurgiens y veulleut adioutter du triacle. La quel-
le chose ie difens sur tout. car la nature du triacle est de repel
ler le venin. et pource seroit cause de le faire entrer dedens le
corps. pource seroit meilleur chose que le paciẽt en beust pour
le venin contraindre a sallir hors. Autre remede pour apostu-
me meurir. Prenes de lerbe qui est appellee selon les medi-
cins. barba iouis. sepillũ. plantagimẽ. et modicum de siligine
Et boires tout ensemble tant que leau en saille. puis destrã-
pes du lait de fẽme et donnes a boire au pacient. a cueur ieun
et deuant dormir. car adoncques excersera la medicine son o-
peration plus vertueusement. Item celluy a qui apparoistra
lapostume prenne. auelaines figues et rue et de ce face em-
plastre. puis mette sus lapostume. ꝛ a tant suffise des choses
dessusdictes de pestilence.

Qui selon les choses dessusdictes se vouldra regie et gouuer
ner il pourra euader les perilz et dangiers de la contagieuse
maladie pestilencieuse a laide de dieu nostre seigneur iesus
sans que nulle chose ne peult estre faicte qui est tout puissãt
benoist et glorier auecques sa saincte sacree mere en gloire
perdurable. Amen.


¶ Explicit.




1413.

